



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**REUNION du 19 juin 2025
PV N.29**

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – BOUCLET Georges – ANGLERAUD Yanis

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Dates limites d'engagement POUR LA SAISON 2025/2026 pour les catégories suivantes :

U13 => lundi 18 août

U11 => lundi 8 septembre

U9 => jeudi 18 septembre

U7 => jeudi 18 septembre

La Commission Foot Animation félicite les clubs suivants vainqueurs des challenges dans la catégorie « féminine » :

FETIS LAHITE - JS Lafarge
PITCH - CA Rilhac Rancon

CATEGORIE U13

Ci-dessous les vainqueurs des CHALLENGES U13 :

PITCH : AS Aix s/Vienne



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CAILLETON : Occitane FC
BOUCHER : Limoges Foot

La Commission Foot Animation félicite ces 3 clubs.

*La Commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser
OBLIGATOIREMENT*

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE

Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.
Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h

CATEGORIE U11

Ci-dessous les vainqueurs des CHALLENGES U11 :

FETIS LAHITE : Limoges Foot
TRICOCHÉ : Ent Aureil Eyjeaux
LACORE : AS Aix s/Vienne
VILLEDIEU : AS Panazol

Félicitations à ces 4 clubs.

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU

CATEGORIE U9/U7

RAPPEL : Ne pas hésiter à créer une autre équipe avec les clubs participants au plateau afin de ne laisser personne sur la touche.
Maximum d'équipes engagées par club = 3.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

U9 :

Rappel aux clubs :

- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 5 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Bien renseigner entièrement le compte-rendu (nombre d'équipes et joueurs) ainsi que la feuille de licence (nom et numéro)
- Respecter le nombre d'équipes (3) prévu sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (durée Max des rencontres : 40 mm)
- Dimensions des Terrains : 35 à 40 m X 25 à 30
- Début du plateau ou interclub : 10h, l'horaire est à respecter dans l'intérêt des enfants

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident.

U7 :

La Commission Foot Animation remercie tous les clubs qui ont participé à la fête des débutants qui a eu lieu le 14 juin 2025 à Beaublanc.

Rappel aux clubs :

- Lors des différents plateaux ne pas oublier de définir la zone de relance
- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 4 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Début du plateau ou de l'interclub : 10 h, il faut impérativement respecter cet horaire dans l'intérêt des enfants.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

- Respecter le nombre d'équipes (3) sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (5 séquences de 10 mm)
- Dimensions des Terrains : 28 m X 20 m

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident Remerciements

U9/U7 :

Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences (ne pas oublier de renvoyer les 2) sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H. Pour les interclubs, bien dissocier les 2 catégories : u7 et u9 en remplissant le compte rendu.

**Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT**